

	<h2 style="color: blue;">N°7 - 2020 - Veiller à la cohérence du dispositif d'inventaire en administrant la base de données, en gérant les collections et en valorisant les inventaires</h2>
<p>Rattachement à la charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Charte 2014-2029 <ul style="list-style-type: none"> ○ Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel <ul style="list-style-type: none"> ■ O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires 	
<p>Calendrier prévisionnel :</p>	<p style="text-align: center;">du 01/01/2020 au 31/12/2020</p>
<p>Référent(s) :</p>	<p style="text-align: center;">Laetitia VELTEN</p>

Contexte :

La mise en œuvre des inventaires et du récolement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de "régie des collections". La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Bilan des années antérieures :

La base de données des 10 musées de la Conservation centralise aujourd'hui plus de 59 600 notices d'inventaire et 94 400 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

Objectifs :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau en :
 - établissant le statut juridique des collections,
 - poursuivant l'inventaire informatisé et la numérisation des collections,
 - alimentant une base de données opérationnelle facilitant l'accès à l'information sur les collections et leur gestion,
 - assurant le récolement des collections,
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récolement,
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet,

- Accompagner les responsables des musées dans :
 - o la planification et la mise en œuvre du récolement décennal,
 - o les gestion des collections (suivi des mouvements etc),
 - o les actions et formations de préservation des collections.

Descriptif :

Le travail de connaissance des collections muséales des Vosges du Nord se poursuit par la réalisation de l'inventaire et du récolement des collections de quatre musées de la Conservation du Parc dont 3 ayant l'appellation "Musée de France". Pour le musée de Meisenthal, ces missions seront parties intégrantes d'un chantier des collections visant à transférer les collections dans des espaces de réserves temporaires.

Ce travail est encadré par la régie, chargée de définir une méthodologie de travail qui soit en conformité avec la loi sur les Musées de France. La régie encadre et forme les personnels au logiciel ActiMuseo, elle administre la base de données et assure la gestion informatisée des collections à l'échelle du réseau. Elle participe à la préservation des collections en formant les membres du réseau aux bases de la conservation préventive et en accompagnant les responsables et propriétaires des musées dans les projets visant la sauvegarde des œuvres. Une formation en conservation préventive des objets en verre sera organisée en 2020 à l'échelle du réseau.

Les campagnes d'inventaire menées depuis quelques années par le service de la Conservation des musées du SYCOPARC ont permis de collecter une mine d'informations sur les objets composant les collections de nos musées. Cette connaissance nous donne aujourd'hui matière à travailler sur sa valorisation et sa diffusion auprès du grand public.

Budget prévisionnel : 114 500 €

2020 - Niederbronn-les-Bains : Récolement : 20 000 €

2020 – Meisenthal : Inventaire et conditionnement des collections : 26 000 €

2020 - Régie de collections : 26 000 €

2020 – Wissembourg : Inventaire : 40 000 €

2020 - Formation conservation préventive des objets en verre : 2 500 €

2020 - Niederbronn-les-Bains : Récolement

Ressources humaines :

Laetitia VELTEN

Calendrier :

du 01/07/2020 au 31/12/2020

Objectifs :

Finaliser le récolement des collections de la Maison de l'archéologie d'ici la fin de l'année 2021.

En 2020, les 6 mois de mission visent à récoler 3400 objets conservés dans les réserves du musée.

Descriptif :

Les opérations de récolement à la Maison de l'Archéologie sont mises en œuvre sous forme de campagnes topographiques et suivent un protocole de réalisation défini à l'échelle du réseau. Ces opérations vont au-delà d'un simple pointage tel qu'exigé par la circulaire du 27 juillet 2006 puisque la manipulation des objets est mise à profit pour réaliser dans le même temps le marquage et la couverture photographique des objets lorsqu'ils sont déficients, la relocalisation et un rapide constat d'état des objets.

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	20 000 €
	Un demi-poste (0.5 ETP) - (salaires + charges + gestion administrative + déplacements)	19 500 €
	Petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission	500 €

Plan de financement :

2020 - Niederbronn-les-Bains : Récolement : 20 000 €

Plan de financement :	TOTAL	20 000 €
	DRAC (40 %)	8 000 €
	Commune - EPCI (60 %)	12 000 €

2020 - Meisenthal : Inventaire et conditionnement des collections

Ressources humaines : Laetitia VELTEN

Calendrier : du 01/01/2020 au 31/12/2020

Objectifs :

Sur une période de 2 ans (2020-2021) :

- Finalisation du 2nd récolement décennal dans le cadre du déménagement des collections,
- Préparation de l'aménagement des nouvelles réserves,
- Organisation du retour des pièces à Meisenthal et de leur déploiement au sein des nouvelles réserves,
- Poursuite de l'inscription à l'inventaire des nouvelles acquisitions et des nouveaux dépôts,
- Procéder, après formation auprès d'un restaurateur, au nettoyage des pièces sélectionnées pour le nouveau parcours permanent.

Descriptif :

Lors du déménagement, les collections seront conditionnées et étiquetées selon leur lieu de destination. La localisation des pièces sera mise à jour sur le logiciel Actimuseo afin de gérer au mieux la collection durant la fermeture du musée. Avant déménagement, il sera procédé à la consolidation et à la restauration de certaines pièces (les conseils du C2RMF ont été sollicités afin d'identifier les pièces nécessitant un traitement avant transfert). La fermeture du musée sera mise à profit pour avancer sur l'aménagement des futurs espaces de réserves et préparer les objets qui seront présentés dans le nouveau parcours muséographique.

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	26 000 €
	Un demi-poste (0.5 ETP) - (salaires + charges)	25 000 €
	Petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission	1 000 €

Plan de financement :

2020 – Meisenthal : Inventaire et conditionnement des collections : 26 000 €

Plan de financement :	TOTAL	26 000 €
	DRAC (40 %)	10 400 €
	Commune - EPCI (60 %)	15 600 €

2020 - Régie de collections	
Ressources humaines :	Laetitia VELTEN
Calendrier :	du 01/01/2020 au 31/12/2020

Objectifs :

- Assurer les missions récurrentes liées à la bonne gestion et conservation des collections dans les musées du réseau :
 - o Administration de la base de données Actimuseo,
 - o Encadrement des agents saisissant sur le logiciel d'inventaire,
 - o Rédaction des PV de récolement,
 - o Administration du portail des musées Webmuseo,
 - o Suivi des mouvements des collections,
 - o Suivi logistique de l'itinérance de l'exposition collective (constat d'état, démontage, installation, ...),
 - o Contribution au dossier d'acquisition et restauration, appui au passage en commission scientifique,
 - o Conseils en conservation préventive et sauvegarde des collections (déménagement des collections à Meisenthal, projet de création de nouvelles réserves à Phalsbourg, aménagement des réserves du Musée Français du Pétrole...),
- Organisation d'une formation en conservation préventive à l'échelle du réseau sur la thématique du verre (cf. fiche "formation conservation préventive"),
- Lancement d'une première réflexion sur les plans de sauvegarde à l'échelle du réseau.

Descriptif :

Missions récurrentes :

Ces missions seront conduites en concertation avec les responsables des collections et les équipes locales.

Formation conservation préventive :

Cf. description dans la fiche "Formation conservation préventive"

Plans de sauvegarde :

Plusieurs musées ont fait peau neuve et se sont structurés ces dernières années. La régie initiera en 2020 une première réflexion sur la rédaction des plans de sauvegarde pour une sélection de musées. Si chaque musée doit se doter d'un plan de sauvegarde qui lui soit propre, la réflexion peut également être menée à l'échelle du réseau ; des solutions communes peuvent être trouvées (matériel commun, lieux de transit partagés en fonction des localisations des équipements, formation des personnels, etc.). Certains membres de la Conservation ont d'ores et déjà suivi des formations allant dans ce sens (formation plans de sauvegarde organisée par la DRAC). Ce travail pourra être expérimenté sur 1 ou 2 musées au cours des 3 prochaines années sur la base du volontariat et l'implication des équipes locales

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	26 000 €
	Un demi-poste (0.5 ETP) - (salaires + charges)	25 000 €
	Petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission	1 000 €

Plan de financement :

2020 - Régie de collections : 26 000 €

Plan de financement :	TOTAL	26 000 €
	DRAC (40 %)	10 400 €
	Commune - EPCI (60 %)	15 600 €

2020 - Wissembourg : Inventaire	
Ressources humaines :	Laetitia VELTEN
Calendrier :	du 01/01/2020 au 31/12/2020

Objectifs :

Finaliser l'inventaire de la collection initiale du musée d'ici 2021 par l'inscription à l'inventaire des 2715 objets restant à traiter et procéder à l'avancement du 2nd récolement décennal de la collection.

L'objectif 2020 est d'inscrire à l'inventaire et de récoler durant les 12 mois de mission, 1800 objets de la collection patrimoniale à l'origine du musée.

Descriptif :

Adhérent à la Conservation des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord, le Musée Westercamp de Wissembourg participe au dispositif d'inventaire mutualisé et informatisé et bénéficie de l'ingénierie de l'équipe du SYCOPARC en matière de gestion des collections patrimoniales.

Le personnel en charge de la réalisation de l'inventaire-récolement suit une méthode de travail alliant respect des préconisations du Service des Musées de France et suivi des procédures spécifiques au fonctionnement en réseau. Le travail d'inventaire recouvre à la fois la recherche documentaire permettant d'apporter un minimum d'informations sur les objets, la saisie des notices d'inventaire sur le logiciel Actimuseo, la réalisation du marquage selon les normes définies pour les collections patrimoniales, la couverture photographique, la localisation des objets, la réalisation des constats d'état et des fiches de récolement, le (re)conditionnement des collections dans des matériaux pérennes.

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	40 000 €
	Un poste (1 ETP) - (salaires + charges + frais de mission)	39 000 €
	Petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission	1 000 €

Plan de financement :

2020 - Wissembourg : Inventaire : 40 000 €

Plan de financement :	TOTAL	40 000 €
	DRAC (40 %)	16 000 €
	Commune - EPCI (60 %)	24 000 €

2020 - Formation conservation préventive des objets en verre

Ressources humaines : Laetitia VELTEN

Calendrier : du 01/01/2020 au 31/12/2020

Objectifs :

- Améliorer la conservation des collections des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- Progresser ensemble dans la prise en compte des collections,
- Prévenir les dégradations,
- Sensibiliser les personnels et bénévoles du réseau à la fragilité des collections en verre lors de leur manipulation,
- Apprendre à identifier les pièces en verre pouvant faire l'objet d'un nettoyage par les équipes du musée et utiliser des produits conformes aux règles de conservation préventive,
- Apprendre ensemble, échanger autour des collections et renforcer la cohérence du réseau.

Descriptif :

La formation se déroulera sur une journée et se composera d'une partie théorique en salle et d'exercices pratiques sur des pièces en verre préalablement sélectionnées par la Conservation des musées du PNRVN. Cet atelier pratique nécessitera l'achat de matériaux de conservation préventive. Il permettra de manipuler les collections en contexte réel et d'apprendre à manipuler les matériaux et outils adéquats.

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	2 500 €
	Frais liés à l'organisation de la formation (intervenants, acquisition de matériel ...)	2 500 €

Plan de financement :

2020 - Formation conservation préventive des objets en verre : 2 500 €

Plan de financement :	TOTAL	2 500 €
	DRAC (40 %)	1 000 €
	CD67 (crédits culture)	1 500 €

N° 10 – 2020 - Développer l'expression et la participation de tous habitants en lien avec le patrimoine

- Charte : Charte 2014-2025
 - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - Objectif : M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens
 - Objectif : M 1.4.4 : favoriser un projet pédagogique partagé
 - Objectif : M 1.4.2 : instaurer un débat permanent
 - Projet : 1-P141-1 Animer un réseau d'acteurs de la culture à l'échelle du PNRVN

Calendrier prévisionnel :

Année 2020

Référent :

Laurane CLADEN

Contexte

La mission Culture anime un réseau composé principalement de sites, musées et d'acteurs culturels volontaires [1] qui contribuent collectivement à transmettre aux visiteurs et spectateurs, habitants ou de passage, l'histoire du territoire des Vosges du Nord. En écho avec les objectifs M 1.4.1 – « Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens » et M 1.4.2 « Instaurer un débat permanent » -, fixés dans la charte de territoire entrée en vigueur en 2014, ses actions permettent de développer la participation de tous les habitants à la vie culturelle du territoire, en lien avec le patrimoine. Ainsi, elle permet la mise en place d'actions et de parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle agit dans l'optique de faciliter l'accessibilité des publics éloignés de la culture et de lutter contre les inégalités dans les pratiques culturelles dans un contexte rural.

La mission Culture assure de façon transversale un service de conseil et d'expertise permettant aux acteurs du patrimoine d'être accompagnés dans leurs projets de médiation touchant à l'accueil des publics (ex. formations, mise en place de supports) et participe ainsi à la construction du Projet culturel du territoire.

[1] Il regroupe une quarantaine d'équipements de découverte du patrimoine avec structure d'accueil (EDSA). Noyau dur de ce réseau, la Conservation mutualisée est en charge de 10 musées dont la plupart sont labellisés Musées de France. Ces équipements muséographiques, exemplaires pour le territoire, font l'objet d'un travail prioritaire (la mission de médiation culturelle dédie une partie de son temps à un volet « service des publics »).

Objectifs :

Questionner la place des lieux culturels de proximité (le musée dans ma commune).

S'engager dans une réflexion collective à l'échelle du réseau pour co-construire des solutions innovantes et expérimenter d'autres modes d'animation de réseau.

Associer les populations locales autour d'un projet culturel fédérateur

Utiliser l'action culturelle comme levier d'implication citoyenne

Développer l'accès à la culture et accompagner la diversification des publics du patrimoine et de la culture : jeune public, personnes en situation de handicap, scolaires, habitants, familles, acteurs économiques...

Créer des outils et projets participant à l'innovation sociale, économique et culturel des acteurs volontaires.

Descriptif :

Plusieurs opérations coordonnées par la médiation culturelle permettent de répondre à ces objectifs :

Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne via la création artistique : résidence de territoire multi-sites.

Mettre en place des ateliers de réflexion à l'échelle du réseau pour mobiliser l'intelligence collective au service d'un programme d'actions commun.

Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social :

- Programmer la découverte adaptée des richesses naturelles et culturelles du Parc avec le réseau des acteurs culturels et de l'EDD : « Eveil des sens »,
- Développer et faire vivre les partenariats,

- Formation et transfert d'expériences,
- Mettre en œuvre des actions participatives pour faire des musées et sites des lieux de lien social et laboratoire du mieux vivre ensemble : ciné-débats, actions participatives et activités « hors les murs », activités de sensibilisation...

Budget prévisionnel

Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne pour une redéfinition de la programmation culturelle dans les musées : 50 620 €

Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social : 33 800 €

Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne pour une redéfinition de la programmation culturelle dans les musées

Ressources humaines :

Chargée de mission culture – 80 jours

Contexte

Le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord compte 28 musées ou sites d'interprétation. Chacun d'entre eux est financé différemment, tantôt par les communes, tantôt par le département du Bas-Rhin, et les moyens humains destinés à faire vivre ces lieux sont très hétérogènes. Le Parc naturel des Vosges du Nord accompagne indifféremment depuis sa création l'ensemble de ces musées, avec une attention toute particulière accordée aux Musées de France. L'activité du réseau repose autant sur les professionnels des musées que sur les équipes bénévoles, dont l'engagement assure à lui seul la pérennité des lieux d'accueil.

Besoins

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d'un équipement, elle n'est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu'il est situé en milieu rural, souffre d'un manque de visibilité et d'un déficit d'image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débat, et de re-création du lien social.

Au niveau de la mobilisation du réseau des musées, le lancement d'une démarche collective de réflexion peut répondre aux besoins suivants :

- **Redéfinir le rôle du Parc et celui des référents dans les musées pour améliorer l'efficacité du réseau**
- **Définir collectivement un plan d'action pour dynamiser la fréquentation de nos équipements et rapprocher les habitants de leurs équipements culturels de proximité**
- **Eveiller la créativité du réseau pour proposer des solutions innovantes applicables dès 2021.**
- **Trouver collectivement des pistes de remédiation à la raréfaction des bénévoles en milieu rural, à l'accueil et à la formation des nouveaux entrants.**

Objectifs

- Pour les artistes : favoriser des temps d'échanges et de rencontre au plus près des habitants, accompagner l'expérimentation et la recherche artistique à l'échelle d'un territoire, décloisonner le champ de la création
- Pour les musées concernés : interpellier le public local, s'affirmer en temps que lieu culturel de proximité, mobiliser les partenaires locaux autour d'un projet participatif, redynamiser la fréquentation, s'investir davantage dans la redéfinition du programme d'actions 2020 en participant à son élaboration
- Pour le Parc : associer les populations locales autour d'un projet culturel fédérateur, utiliser l'action culturelle comme levier d'implication citoyenne, recréer du lien social en milieu rural, soutenir la création d'artistes locaux.

Le projet est en adéquation avec le Plan rural du ministère de la Culture, décliné à travers la convention cadre qui lie la DRAC et les parcs naturel régionaux : mieux ancrer la pratique culturelle dans le quotidien des populations, valoriser les patrimoines ruraux par la création artistique, promouvoir une offre culturelle décentrée en milieu rural.

Il s'articule également aux objectifs défendus par la région Grand Est de soutien à l'expérimentation et à la recherche dans le domaine des arts visuels.

Descriptif des phases

I. Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne via la création artistique

Le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord est maillé par une multiplicité de musées aux thématiques et modes de gestion parfois très différents. Au cœur de la commune, le plus souvent visible, le musée souffre néanmoins de son image poussiéreuse et élitiste. Cet état de fait est particulièrement valable pour les musées situés en milieu rural, qui sont souvent parfois le dernier équipement de la commune ayant vocation à accueillir du public.

La mission d'ingénierie culturelle souhaite ainsi s'entourer d'artistes pour questionner, interpellier, susciter la curiosité des habitants autour de la place du musée dans le village.

Cette ambition rejoint le projet artistique de la compagnie Otandemo, installée à Meisenthal, dont la thématique de travail s'articule autour des leviers de mobilisation citoyennes.

Atelier itinérant de peinture et d'expression, la forme artistique choisie présente l'avantage d'être aisément mobile et implique peu de contraintes techniques. De plus, la compagnie travaille depuis sa création sur le lien qui unit l'habitant à son territoire, une thématique en parfaite concordance avec les missions d'un Parc naturel régional.

La compagnie dispose d'un tandem sur lequel elle fait voyager le matériel destiné à la peinture de portraits. L'artiste, qui est aussi comédien, s'arrête sur les places de village pour susciter la curiosité, prend des contacts et se rend ensuite chez les habitants, dans leur intimité, pour les peindre. Il voyage dans les écoles, sur les marchés, chez les coiffeurs, pour créer des occasions de rencontres et d'échanges. Les portraits ainsi collectés sont accrochés par les habitants eux-mêmes au musée à l'issue d'une parade au cœur du village. Ce temps festif de rassemblement est l'occasion d'échanger avec les habitants sur leur expérience mais aussi d'interroger avec eux la place de ce « morceau d'eux » ainsi figé dans le musée. L'objectif est de permettre à chacun de faire sa place, visuellement, au milieu d'un lieu considéré comme lointain et élitiste.

6 communes seront ainsi sélectionnées pour participer à cette expérimentation sur la base d'un appel à candidatures. Seront exclus de cet appel :

- Les sites verriers du réseau Etoiles Terrestres (non concernés par les problématiques pré-citées),
- Les sites d'éducation à l'environnement.

Les six communes seront choisies sur la base d'un questionnaire destiné à cerner leur capacité à mobiliser les partenaires locaux et à accueillir la compagnie dans les meilleures conditions. Les sites à faible fréquentation seront privilégiés, qu'ils fassent partie ou non des musées de la Conservation du Parc.

La compagnie sera présente sur chaque commune pendant une semaine consécutive. Chaque période de résidence sera introduite par un pot d'accueil, et clôturée par une parade théâtralisée menant à l'accrochage au musée. Ces temps de rassemblement seront exploités en tant que temps de récolte de la parole citoyenne pour alimenter le projet de réflexion du réseau des musées, mené en parallèle.

Les portraits et témoignages recueillis à l'issue de chaque semaine de résidence seront exposés au sein du musée concerné pour permettre aux participants et à leur entourage de revenir les contempler.

Un carnet de voyage interactif sera créé pour suivre l'itinérance des artistes et venir à leur rencontre. De petites vidéos de leur périple seront régulièrement communiquées sur les réseaux sociaux.

II. Mettre en place des ateliers de réflexion à l'échelle du réseau pour mobiliser l'intelligence collective au service de la définition d'un programme d'actions commun

Impulser une dynamique collective de travail, développer la créativité au sein d'un groupe, passer de l'idée au plan d'action, faciliter une réunion en grand groupe... Ces compétences ont été approchées en interne en 2019 à la suite d'une formation conduite par l'INSET de Nancy par la chargée de mission Culture. Mais initier des méthodes de travail collaboratives, inaugurer un management plus « horizontal » nécessite une expertise et un accompagnement délivré par des professionnels.

Plusieurs collectifs ou bureau d'études se sont récemment spécialisés dans ce domaine. S'associant souvent avec des designers, ils préconisent des approches de travail centrées sur la stimulation de la créativité et la compréhension de l'expérience « utilisateur ». En étant accompagnés par ces professionnels, nous nous formerons progressivement à ces techniques innovantes et constituerons une « boîte à outils » transposable aux autres missions supportées par le Parc.

Nous souhaitons procéder par un appel à candidatures qui sera adressé à toute association, collectif, auto-entrepreneurs, spécialisés dans le domaine de la facilitation en intelligence collective et/ou du management de la créativité.

Le prestataire choisi assumera les missions suivantes :

- Animer les réunions collectives pour faire émerger des solutions,
- Accompagner le réseau de l'identification des besoins à la rédaction du plan d'action (en adoptant une démarche centrée « usager »),
- Former la chargée de mission Culture à l'usage des techniques de facilitation créative,
- Stimuler la parole des habitants de façon ludique et créative lors des temps de convivialité, en lien avec la résidence multi-sites menée en parallèle (voir plus haut).

L'intégralité des musées situés sur le territoire du Parc sera sollicitée pour intégrer cette démarche de réflexion collective sur la base du volontariat. Toutefois nous nous assurerons de la disponibilité et de l'engagement des équipes de chaque site sur la base d'une charte, expliquant la démarche et le calendrier des temps de concertation.

Au terme de ces temps collectifs, un plan d'action aura été co-construit. Il sera mis en œuvre dès l'année 2021, après avoir été présenté et validé par nos partenaires financiers.

Publics bénéficiaires

- Les habitants : l'ensemble de la communauté villageoise est susceptible d'être mobilisée dans le cadre de ce projet,
- Les scolaires : une intervention en école et/ou collège est à prévoir dans le courant de chaque semaine de résidence,
- Les résidents ou bénéficiaires de structures sociales ou médico-sociales : RAM, EHPAD, foyer d'accueil,...
- Les professionnels et bénévoles volontaires oeuvrant au sein des équipements muséaux ou sites historiques des Vosges du Nord.

Moyens mis en œuvre

Nombre de personnes affectées à l'action : 1

Nombre d'ETP prévisionnels affectés à l'action : 0,4

+ assistance secrétariat & appui logistique des salariés et bénévoles accueillants les artistes dans leurs structures.

Date

Avril à Septembre 2020 : 10 semaines de résidence à raison d'une par site

Janvier à juin 2020 : 4 à 6 séances de réflexion collective accompagnée par un facilitateur, formation progressive de la chargée de mission à ces pratiques

Faisabilité du projet

La réussite de ce projet nécessite :

- Une mise en relation efficiente des partenaires locaux : élus, associations locales, écoles, référents des musées,
- L'activation de moyens de communication prioritairement locaux,
- La mobilisation active des référents des musées dans la participation aux ateliers collectifs,
- L'aménagement d'un temps d'accompagnement et de transmission des méthodes d'intelligence collective de la chargée de mission pour permettre la transposition des outils sur les années à venir, et dans des projets transversaux,
- La capacité de la compagnie à aller au contact direct de la population et à créer des liens de confiance.

Indicateurs

Indicateurs de suivi : comités techniques, groupes de travail, échanges avec la compagnie, rencontres de préparation et de suivi dans le cadre de la résidence, bilans réguliers avec le facilitateur.

Indicateurs de réalisation :

- Collaboration, mise en commun et échanges entre les membres du réseau,
- Partenariats avec les acteurs locaux,
- Edition de supports de communication + articles et publications web,
- Suivi de l'itinérance grâce au carnet de voyage interactif,
- Accrochage des œuvres dans un espace dédié dans chaque musée,
- Sorties de résidences,
- Feuilles de présence,
- Compte rendu des réunions et productions,
- Conception de dispositifs ludiques pour encourager la parole des habitants,
- Mise à disposition de conseils et outils pratiques pour transposer les techniques de facilitation créative en réseau.

Indicateurs de résultat :

- Chiffres de fréquentation et profil des visiteurs,
- Renouvellement des publics,
- Participation des habitants et mobilisation des jeunes,
- Retours médias,
- Nombre de référents engagés dans la réflexion,
- Régularité de la participation aux temps de réflexion,
- Existence d'une feuille de route rédigée,
- Evaluation qualitative de la démarche par les membres du réseau (questionnaires ou autres supports),
- Viabilité financière, humaine, logistique du plan d'action.

Nature et objet des postes de dépense

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL Programmation	21 820 € TTC
	Prestation artistique par une compagnie (Honoraires artistes et techniciens, frais de mission, consommables, matériel, communication...)	21 820 €
	TOTAL Prestation de facilitation	10 000 € TTC

	Prestation de facilitation par prestataire (frais de mission, déplacements, honoraires ...)	10 000 €
	TOTAL Poste animation et suivi	18 800 € TTC
	80 jours de chargé de mission pour pilotage et coordination du projet (salaires + charges, frais de mission, déplacements, frais de structure ...)	18 800 €
	TOTAL GLOBAL	50 620 € TTC

Plan de financement

	TOTAL TTC	Base éligible	Participation	Taux de participation
Plan de financement prévisionnel :	DRAC Grand Est	50 620 €	20 250 €	40 %
	Région Grand Est	40 620 €	15 370 €	37,84 %€
	Conseil départemental du Bas-Rhin (crédits culture)	40 620 €	15 000 €	36,93 %
	TOTAL		50 620 €	

Pratiques tarifaires

Gratuité pour tous.

Contributions volontaires

Bénévoles accueillants les artistes en résidence au musée, mise à disposition de salles de création dans chaque commune, repas pris en charge par les équipes municipales, ouverture du musée le jour de la restitution.

Mise à disposition de lieux de réunion pour le groupe de travail.

Historique

- 15 éditions de l'événementiel jeune public « Amuse-Musées » et bilan justifiant le renouvellement,
- Expériences positives de 6 micro-résidences menées en lien avec 6 musées du territoire depuis 2017 et notamment : le rite du Schieweschlave à la maison rurale d'Offwiller, l'escape-game au Four à Chaux de Lembach, l'œuvre ludo-pédagogique installée dans le parc du musée de Woerth,...

Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social

Ressources humaines :

Chargée de mission culture – 80 jours

Besoin

Dans un contexte rural, confronté aux problématiques de vieillissement de la population et à une mobilité relativement complexe, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a pour mission d'initier des projets innovants au service de sa population. Depuis 2005, il anime via son service de médiation culturelle, une politique d'accessibilité au patrimoine pour les publics en situation de handicap : diagnostics sur le patrimoine bâti, conception d'outils d'aide à la visite, formations des guides bénévoles et médiateurs, aide au montage d'activités adaptées... En 2019, une vingtaine d'équipements ont proposé une ou plusieurs animations accessibles au grand public et des propositions ciblées pour les groupes accompagnés issus de structures sociales et médico-sociales. Afin de poursuivre la dynamique engagée et de gagner la confiance des acteurs du champs social dans l'accueil de groupes à besoins particuliers, **nous souhaitons mettre l'accent en 2020 sur la formation du réseau et sur la conception de circuits touristiques adaptés.**

Descriptif de la phase

1/ Programmer la découverte adaptée des richesses naturelles et culturelles du Parc avec le réseau des acteurs culturels et de l'EDD : « Eveil des sens »

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite dans la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du Parc naturel régional des Vosges du Nord ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIE, centre culturel...). Reconduite et amplifiée depuis sa création, cette opération permet de fédérer toujours plus d'acteurs et de contribuer à la professionnalisation des équipements participants.

En 2020, nous souhaitons poursuivre ce programme en concentrant nos efforts sur les groupes encadrés et les projets co-construits avec des structures sociales et médico-sociales.

Nos axes de développement seront les suivants :

- Concentrer nos énergies sur l'offre d'activités en direction des groupes de personnes à besoins spécifiques, et réaffecter les importants budgets de communication dédiés à la promotion de l'offre grand public vers des projets artistiques ciblés, en direction des groupes encadrés,
- Faciliter les projets co-construits avec les structures sociales et médico-sociales en répondant aux appels à projet de l'association Tôt ou t'Art et en développant le hors-les-murs (pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer),
- Etoffer l'offre permanente à destination des groupes pour les sites les plus modestes, notamment en ce qui concerne les publics déficients intellectuels.

Pour étoffer les forces vives, nous accueillerons un Service civique et/ou un stagiaire de Master en carrière sociale et/ou culturelle.

2/ Développer et faire vivre les partenariats

Dès le début de son action en faveur du public handicapé, le Parc a établi des partenariats avec des associations spécialisées¹. En 2020 nous ferons de nouveau appel à leurs savoirs pour intervenir lors des formations que nous organisons, pour tester des outils de médiation et pour exprimer leurs points de vue sur l'efficacité des vecteurs de communication.

¹ Ainsi, l'Art au-delà du regard, l'ADAPEI 67 (Association Des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), l'APAEIE (Association Participative à l'Accompagnement, à l'Education et à l'Intégration des personnes en situation de handicap d'Ingwiller et Environs), Des mains pour le dire, l'Association des Paralysés de France (APF), l'Association des Aveugles d'Alsace Lorraine (AAAL) ou encore Tôt Ou T'Art comptent parmi nos soutiens.

Le **partenariat privilégié entre l'association « Tôt Ou T'Art »², le Parc et les différents EDSA mis en place en 2011, sera poursuivi et renforcé en 2020.** La mission Culture diffuse les **appels à projets annuels** de Tôt Ou T'Art, ayant pour but d'encourager le montage de projets entre artistes et structures médico-sociales, et **accompagne le montage des dossiers.** Les activités réalisées (expressions écrite, corporelle, plastique, orale, etc. en lien avec les collections des musées) sont valorisées lors d'Eveil des Sens, sous forme d'exposition des travaux plastiques à l'occasion de la soirée de clôture, comme en 2019. Le forum culturel et social, co-organisé par le Parc et l'association, sera reconduit en 2020 dans l'un des sites partenaires du réseau. Le Parc et le réseau des sites et musées des Vosges du Nord participent également au forum culturel annuel de Strasbourg de septembre.

En 2019, une piste de partenariat a été esquissée avec l'association Terre d'Est qui promeut des séjours solidaires dans le Grand Est. Une offre a déjà été conçue sur trois jours et est actuellement commercialisée. Nous souhaitons développer ces initiatives en rencontrant les partenaires du tourisme adapté dans le Grand Est pour définir leurs besoins et travailler ensemble sur des offres touristiques « clés en main » intégrant les hébergements.

3/ Formation et transfert d'expériences

Au regard de la diversité des statuts de nos référents au sein du réseau (bénévoles ou salariés) et des parcours de formation de chacun, nous souhaitons insister davantage sur la formation des personnels d'accueil. En effet, si la mise au norme d'accessibilité de l'ensemble des sites s'inscrit dans le temps long et nécessite des investissements parfois très onéreux, l'ingénierie du Parc peut mettre sur pied un plan de formation ambitieux et réfléchi pour améliorer l'accueil des publics spécifiques en visite ou en ateliers. En dehors des contraintes d'accessibilité physiques aux infrastructures, un travail poussé sur l'accessibilité aux contenus et aux discours est nécessaire. En 2020 nous souhaitons donc prendre en charge deux à trois temps de formation sur l'année, répondant aux besoins identifiés au sein du réseau. L'association Tôt ou t'Art, qui accueillera en 2020 une personne en charge de la formation du réseau, sera une ressource incontournable pour accroître les compétences en interne.

Objectifs

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion,
- Développer les projets de partenariat entre musées et structures médico-sociales/sociales,
- Encourager la formation des agents et bénévoles des sites partenaires du réseau,
- Recentrer notre offre de sorties adaptées sur les groupes encadrés,
- Déployer une offre touristique adaptée.

Publics bénéficiaires

Culture ou servCommunes

Moyens mis en œuvre

Nombre de personnes affectées à l'action : 1 + stage/service civique, assistance secrétariat & appui des salariés et bénévoles impliqués dans cette politique.

Date

Janvier à décembre 2020.

Indicateurs

Indicateurs de suivi : comités techniques, réunions de travail avec les acteurs et partenaires.

² Créée en 2001, Tôt Ou T'Art a pour objet d'animer un réseau de structures sociales, médico-sociales et culturelles en Alsace pour contribuer à faire des pratiques culturelles et artistiques un moteur de l'inclusion et de la cohésion sociale. Son réseau se compose de plus de 60 équipements culturels et de plus de 200 structures sociales et médico-sociales qui accompagnent près de 20 000 personnes en difficulté. Concrètement, l'association offre des outils communs à l'ensemble des acteurs du réseau en matière de communication, de billetterie (en ligne), de formation et d'accompagnement culturel afin de faire progresser la réflexion entre culture et lien social. <http://totoutart.org/>

Indicateurs de réalisation :

- Collaboration, mise en commun et échanges entre les membres du réseau,
- Partenariats (poursuite des anciens, nouveaux développés, nouveaux adhérents à ToT),
- Programmation effective de visites et activités spécifiques,
- Nombre de participants aux activités et aux formations à l'accueil du public handicapé,
- Outils réalisés.

Indicateurs de résultat :

- Chiffres de fréquentation visites spécifiques,
- Satisfaction des publics et des organisateurs,
- Retours médias.

Nature et objet des postes de dépenses

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL « Eveil des sens »	12 000 €
	Graphisme/ Impression (prestation de service, impression, diffusion ...)	2 000 €
	Développement d'activités et projets en partenariat musée/structures sociales (achat de matériel, prestation de service, frais de réception ...)	6 000 €
	Stagiaire et/ou Service civique (gratification de stage, frais de mission ...)	4 000 €
	TOTAL Développer et faire vivre les partenariats	3 000 €
	Organisation du forum culturel Tôt Ou T'Art (acquisition de matériel, prestation de service ...)	800 €
	Cotisation Tôt Ou T'Art	200 €
	Organiser des formations à l'accessibilité des publics « empêchés » pour les membres du réseau (achat de matériel, location, intervenants ...)	2 000 €
	TOTAL Animation	18 800 €
	80 jours de chargé de mission pour pilotage et coordination (salaires, charges, frais de mission, frais de structure ...)	18 800 €
	TOTAL GLOBAL TTC	33 800 €

Plan de financement

Plan de financement prévisionnel :	TOTAL TTC	33 800 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (crédits sectoriels culture)	20 000 €
	DRAC Grand-Est (40%)	13 800 €

Pratiques tarifaires

Gratuité et tarifs spécifiques + selon partenariat avec Tôt Ou T'Art.

Contributions volontaires

Bénévolat dans les sites et musées.

Historique

- Réalisation de 6 diagnostics d'accessibilité handicap en 2010,
- Mise en place d'actions et d'outils de découverte pour les publics « empêchés » : 5 cycles de formation à l'accueil des personnes handicapées, adaptation du site internet des musées, vidéo en LSF, 13 mallettes Kit à Toucher (images tactiles, reproduction d'objets, parcours de visite adapté, ...), visites spécifiques « Musées Pour Tous », partenariats (Tôt Ou T'Art...),
- 2014 : entrée officielle du SYCOPARC au sein du CA de l'association Tôt Ou T'Art. Premier forum culture et social à Bouxwiller,
- 2015 : programmation en réseau Eveil des Sens, grand forum culturel à Lichtenberg (100 participants travailleurs sociaux et structures culturelles),
- 2016 : première édition test de La Dînée, Forum culturel et pédagogique au Centre d'Interprétation La Villa (Dehlingen) (env 70 participants), seconde édition Eveil des Sens,
- 2017 : 3^{ème} édition d'Eveil des Sens, Forum au CAMPS de l'APAEIE à Saverne,
- 2018 : 4^{ème} édition d'Eveil des Sens, Forum à la Maison de l'Eau et de la Rivière de Frohmuhl (env.60 participants),
- 2019 : 5^e édition d'Eveil des Sens, Forum au centre médico-social d'Harthouse à Haguenau (env.80 participants).

Action « innover dans la découverte des patrimoines, dans le cadre de la réouverture du château de La Petite Pierre » (10 000 €).

Voir : ANNEXE 1 - Urbanisme – Jeunesse (p. 5 et 6)

- **Action n°27 - 2020 - « Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan » : §.4 : « Innover dans la découverte des patrimoines – Temps forts dans le cadre de l'Inauguration du château »**